L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 19 JUILLET.

PIERRE DAVIS vs SHEPHERD BROWN et la succession de J. H. Johnson.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 27,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-un de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Union, Carondelet et Perdido, désigné par la lettre C d'ap ès un croquis annexé à un acte au rapport de Théodore Guyot, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 avril 1856. Le dit terrain ayant, mesure américaine, trente pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue de l'Union, trente pieds dix pouces et cinq lignes de largeur derrière, cent dix-huit pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Baronne et cent quinze pieds six pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en cette belle maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, portant le No 40 sur la rue de l'Union, dépendances et appartenances.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport du dit notaire Guyot, en date du 17 de juillet 1858, portant vente de la dite propriété par Geo. M. Pinckard à Co. Rotchford, Brown & Co.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Le plan de cette propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant celui de la vente.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

29 juin—20,28,7,14,21.

J. J. ALBERT vs. VICTOR AUDIBERT.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 17,[illegible]—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-et-un de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de la Douane, Bourgogne, Dauphine et Bienville, mesurant trente pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de quatre-vingt pieds neuf pouces, entre lignes parallèles, suivant plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 9 de mars 1860 et déposé en l'étude de E. Barnett, notaire public en cette ville, pour recours.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une jolie maison de résidence basse en briques, avec attique, couverte en ardoises, une cuisine en briques à deux étages bâtie dans le fond du terrain, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le plan de cette propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Francis Anderson, suivant acte au rapport du dit notaire Barnett, en date du 9 juin 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

26 juin 28—7,14,21 juil

NORBERT SOULIE vs. DAVID ORINAN

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans.—No. 15,761—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 21 de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Euterpe, Bacchus, Polymnie et Dryades et désigné par le numéro Trois, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, ci-devant voyer, le 10 de mars 1843 et déposé sous la No 64 en l'étude de J. S. Marks, alors notaire public en cette ville.

Ledit terrain ayant, mesure américaine, vingt cinq pieds six pouces et six lignes de face à la rue Dryades, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif

19 juin—28, 6 juillet, 14, 21 de la Paroisse d'Orléans

Folger & Co. vs. Nelson Durand.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 16,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Charles Bienvenu, ci-devant shérif, et par celui ci à moi transféré, je procéderai le MARDI, vingt-quatre de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Bacchus et Dryades, et désigné par le numéro Trente-six, suivant plan déposé sous le No. 172 et l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-sept pieds de face à la rue Clio, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et six lignes.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de J. M. Bell, par acte au rapport du dit notaire Stark, en date du 11 novembre 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.

22 juin 30—4,17,24 juil Shérif de la Paroisse d'Orléans

Marthe-Zoé Fortier, épouse de Gabriel LeBreton Deschapelles vs. son époux.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans No. 15,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi vingt-trois de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur à savoir: le sixième indivis à

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues des Ursulines, St-Philippe, Royale et Bourbon, mesurant, mesure française, trente-quatre pieds huit pouces de face à la rue des Ursulines, avec une profondeur de soixante pieds ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété a été acquise par la Dame Eulalie Fazende épouse de Louis C. LeBreton, d'Amédée Fournier, suivant acte au rapport de Chs. de Armas, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 29 avril 1854.

Et lequel sixième indivis à cette même propriété appartient au défendeur pour en avoir hérité de sa défunte mère, ladite Dame Eulalie Fazende décédée, épouse de Louis C. Le Breton.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.

juin—30—7.14.23 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BOWER GARNER & HARRISON vs MERRIMAN & KENNEDY.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 11,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias contre Thomas Merriman et adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus à Charles Bienvenu, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transféré, je procéderai le LUNDI, vingt-trois juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

L'intérêt du défendeur Thomas Merriman, à savoir, la moitié indivise d'un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de la Commune, Ste-Jeanne, Gravier et Bolivar, désigné par le No Quatre, suivant plan dressé par Tourné et De L'Isle, architectes, et déposé sous le No. Trois, au livre de plans de W. J. Castell, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure trente pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds sept pouces et cinq lignes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Dame Susanne Dalgaghen, épouse de Matthew Crooks, suivant acte au rapport dudit notaire Castell, en date du 25 mai 1850.

Ainsi que l'intérêt du dit défendeur Thomas Merriman à la communauté qui a existé entre lui et sa défunte épouse, la dame Elizabeth Healy, dont la succession est ouverte en la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 17.136 des dossiers de la dite Cour.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS. Shérif de la paroisse d'Orléans.

21 juin—30 juil 7,14,23

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. CHARLES BLACK.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-et-un de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

1o—QUATRE TERRAINS situés au faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson (aujourd'hui le Quatrième District de cette ville) dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Division, Première et Deuxième. Les dits terrains sont désignés par les numéros Un, Deux, Cinq et Six, d'après un plan dressé par Henry Moellhausen, en date du 6 juillet 1847, déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville. Les dits terrains ont les dimensions suivantes, savoir: Le No. Un forme l'angle des rues Rousseau et Première et mesure soixante-cinq pieds de face à la rue Rousseau, sur une profondeur et face sur la rue Première de cent vingt-cinq pieds. Le No. Deux est contigu au No. Un et mesure vingt pieds six pouces de face à la rue Rousseau, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur. Le No. Cinq forme l'angle des rues Première et Division, et mesure vingt et un pieds cinq pouces de face à la rue Première, sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et face à la rue Division. Le No. Six contigu au No. Cinq et mesure vingt et un pieds cinq pouces de face à la rue Première sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur. Le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

En So.— Cent quarante actions (140) actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, données par hypothèque sur la dite propriété.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de William B. Chisp, suivant acte au rapport de William Monaghan, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 17 de juin 1853.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur fournira un chèque pour la somme de trois mille cent cinquante piastres ($3150) en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er décembre 1866 ... [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif

19 juin —28 juil 5,14,21 de la paroisse d'Orléans

La Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands vs. MARCUS J. ZUNTS.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,790—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Neuf terrains situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Quatrième, Prytanée et Plaquemines (aujourd'hui de Coliseum), désignés par les numéros UN, DEUX, CINQ, SIX, SEPT, HUIT, TREIZE, QUATORZE, QUINZE ET SEIZE ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie	$362,131 71	
Primes de marine	128,305 15	
Primes de rivière	536,849 59	
		$1,027,286 45
Montant des primes acquises		986,461 44
Pertes payées et estimées:		
Pertes d'incendie	$34,492 66	
Pertes de marine	79,646 66	
Pertes de rivière	[illegible]	
Escompte payé au lieu de scrip	79,762 37	
Taxes payées	5,192 24	
Réassurances payées	61,807 21	
Profits et pertes, dépenses générales, timbres, escompte en moins, &c	149,166 60	
		678,730 21
Bénéfice net		$257,731 23
Montant des primes participant au dividende en scrip		694,711 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets garantis par hypothèque		$ 90,444 00
Billets garantis par actions		39,594 49
Effets		51,153 51
Propriétés foncières		60,000 00
Placé en bons consolidés et en bons de la ville		70,000 00
Placé en actions de banques		9,350 00
Scrip étranger et du pays, compte de scrip		55,253 20
Compagnie du Dry Dock Vallette		1,250 00
Du pour primes et en voie de perception		113,869 19
En caisse		257,436 92
		$847,190 30

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats de scrip non payés, aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes acquises et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats pour le dit dividende à partir du deuxième lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.

SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, C. D. Budderke, James J. Hanna, Sam'l B. Newman, A. Dutuit, P. H. Foley, Wm. Edwards, J. Norman Jackson, A. Obel, A. Thomson, A. B. Reading.

25 mai—30t

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CARONDELET, No 3.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865		$220,611 50
Savoir: Primes d'incendie	$162,565 65	
Primes de mer	54,763 42	
Primes de rivière	3,282 43	
En moins, primes non-acquises	28,303 00	
Primes remboursées	1,278 35	29,581 35
Primes acquises		$190,940 02
Pertes payées, savoir: Sur les risques d'incendie	$ 2,213 57	
Sur les risques de mer	31,156 17	
Sur les risques de rivière	14,736 73	
Réassurance	8,113 46	
Quinze pour cent remboursé	2,748 52	
Taxes et licences Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	10,079 82	
Frais, profits et pertes, intérêt de scrip, escompte et intérêt en moins	36,762 70	142,359 34
Montant net des primes participant		$ 48,580 [illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Du pour primes, en voie de perception		$ 61,604 19
Billets pour primes		27,287 00
Placé en actions de chemins de fer		52,311 00
Placé en actions de banques		71,451 50
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle		72,822 00
Prêts sur garanties		16,427 70
Prêts sur hypothèque		15,587 43
En caisse		39,903 02

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, président.

H. CASTARENE, secrétaire.

Etat de la Louisiane. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans. Assermenté et souscrit par devant moi, ce 19 décembre 1865.

SAMUEL MEYERS. Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 février 1866, six pour cent d'intérêt sur les certificats de Scrip non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende-scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes participant pour l'année expirée le 30 novembre 1865 et il sera émis des certificats, pour ledit dividende, à partir du deuxième lundi de février prochain.

DIRECTEURS:

J. Lorber, J. Lemore, D'que Bouligny, A H D'Meza, John Gauche, Omer Gaillard, A. Miltenberger, J. A. Stouse, T. Avendano, A. Bidault, A. Marquez, Jos A. White, A. Verlein Dubray.

Dr. W. N. MERCER vs SHEPHERD BROWN et WM. R. CRANE, exécuteur testamentaire.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No16,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Chs. Bienvenu, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai le MARDI, sept d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située sur la batture du faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, mesurant, mesure française, cent quatre-vingt pieds de face au fleuve Mississippi, sur la ligne qui sépare la dite portion de terre de la propriété de l'Hospice des Orphelins de la rue Front, et s'étendant de là à la rue Front ... [illegible]

Acquis par Shepherd Brown et feu Joseph H. Johnson conjointement, de la dame Sarah Ann Witter, suivant acte au rapport de F. C. Cuvellier, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 4 mai 1855.

Le plan de la dite propriété sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

6 juillet—14,28,31—7 août

J. T. CAMUS vs O. E. J. LAMY.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Une portion de terre située en cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à quatre milles environ au-dessous de cette ville ... [illegible]

Ensemble avec tous les bâtisses, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de ... suivant acte au rapport de E. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 18 mai 1865.

Conditions.—1o. Le comme de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf piastres et dix cents ($499.10), montant de la réclamation du demandeur ... [illegible]

2o. L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de sa soumission) le paiement de quatre billets ... [illegible]

3o. Et le surplus, s'il y en avait, comptant.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans

6 juillet—14,23,31 juillet—7 août

BOSTICK & SEYMOUR vs. LE VAPEUR ANNA PERRET, LE CAPITAINE ET LES PROPRIETAIRES.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 17,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt un de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le vapeur ANNA PERRET, ensemble avec sa machine, ses meubles &c, tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le Nouveau-Bassin, à l'intersection de la rue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

30 juin—30 juillet 7, 14, 21.

CHARLES O. E. BAQUIE vs HENRY V. BAXTER

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 21,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, étant le tiers d'un terrain désigné par le No Un de l'ilet No Huit, borné par les rues du Bassin, Franklin, Gasquet et du Canal, et ayant environ vingt pieds de face sur chacune des rues du Bassin et Franklin, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Gasquet, dont il forme l'angle, mesure française.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

6 juil—14,23,31—7 août

FRY WITHERSPOON & Co vs. JAMES W. BONDURANT, le bail de et l'installation contenue dans la maison ou le café No 59 rue St Charles—

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 17,[illegible]—Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 2 de juillet 1866.—Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un writ de séquestre provisoire à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi provisoirement, pris possession et tiens en ma garde le bail de et l'installation et autre propriété contenue dans la maison ou le café No 59 rue St Charles ... [illegible]

Et toutes personnes y intéressées sont par le présent sommées et invitées de comparaître dans les QUINZE JOURS qui suivront la date du présent avis et répondre à la pétition du demandeur ...

3 juillet—11, 20 HARRY T. HAYS, Shérif

ETAT DE LA LOUISIANE — Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par les présentes que le 5me jour de juin 1866, jugement a été enregistré dans cette Cour, dans le procès suivant dans les termes et chiffres suivants, savoir:

No 18,365—Mme Annie E. Gary, épouse de J. T. Hardie, vs son mari.

Pour les raisons consignées dans l'opinion écrite de la Cour, ce jour rendue et enregistrée,

Il est ordonné et décrété que jugement soit rendu en faveur de la demanderesse, Mme Annie E. Gary, contre le défendeur J. T. Hardie, son époux, décrétant une séparation de biens entre les dits époux, et la dissolution de la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux ... [illegible]

Jugement signé le 5 juin 1866.

S. DUPLANTIER, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 2e jour de juin de l'année de Notre Seigneur 1866, et la 90me année de l'Indépendance des Etats-Unis.

F. J. LAIZER, Député Greffier.

21 juin—30,2,16,20

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

SIXIEME ETAT ANNUEL

Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$190,665 73	
Sur les risques de mer	65,422 67	
Sur les risques de rivière	247,646 67	
		$503,165 27
Risques non expirés le 31 décembre 1865	38,709 00—542,272 27	
A déduire:		
Risques non expirés le 31 décembre 1865	33,349 00	
Primes remboursées le 31 décembre 1865	3,344 64—36,687 63	
Montant net de primes le 31 décembre 1865		$476,184 65
Pertes payées dans la même période,		
Sur les risques d'incendie	$34,740 62	
Sur les risques de mer	75,282 33	
Sur les risques de rivière	66,322 58—176,345 43	
A ajouter: Réassurance	34,649 44	
Escompte de quinze pour cent	75,144 18	
Dépenses, taxes, etc, escompte en moins, intérêt	31,182 14	
Profits et pertes, etc		
Pertes au Profit	131,883 55—449,455 34	
Balance		$26,749 30
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Placés en bons de la ville et de l'Etat		$155,654 00
Placés en actions de Banque et de Gaz		211,700 00
Prêts garantis		112,500 00
Effets pour primes		41,581 25
Primes dues et en voie de perception		16,450 00
Scrip de compagnies d'assurance mutuelle		19,460 00
Monnaie n'ayant pas cours		9,739 75
En caisse		168,665 07
Total de l'actif		$1,125,974 69

Le tableau ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 17 janvier 1866.

SAMUEL MYERS, Deuxième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

L'intérêt de six pour cent sur les certificats de scrips non encore payés sera payé à partir du 12 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.

JOHN G. GAINES, Vice Président.

JAMES EDWARDS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

John G. Gaines, M. T. Lonsdale, John C. Ricks, Sumpter Turner, E. J. Hart, B. Bisco, J. H. Stauffer, J. B. Bres, Harry Renshaw, Thos. A. James, Thomas Sloo, J. C. Barrett.

19 janv—30t

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866		
Primes sur les risques d'incendie	$122,287 94	
des rivières	51,721 16	
des mers	14,138 78	
		188,147 88
En moins, primes remboursées		2,495 44
Primes non expirées le 30 avril 1866		185,652 44 / 38,376 30
		222,390 74
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Pertes par les incendies	$33,615 79	
sur les rivières	24,260 65	
sur les mers	29,411 43	
Total des pertes	83,285 66	
Réassurances	7,616 80	
Dépenses, intérêt sur le scrip et intérêts, escompte de perte, moins Paiements et comptes d'intérêt	74,391 25	
Taxes et Revenu interne	7,854 72	
Quinze pour cent remboursé	38,594 27	
En réserve pour risques non expirés	38,647 12—250,271 44	
Bénéfice net		$41,089 30
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets de capital		128,120 30
Prêts garantis par hypothèque		3,795 00
Prêts garantis		27,639 12
Billets pour primes		25,089 37
Actions, bons et autres garanties		125,606 33
En caisse		64,724 43
Comptes individuels pour primes		25,996 27
Propriétés foncières		19,397 73
		$460,389 31

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1866.

R. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, un dividende de seize piastres et 65 cents par action, de cent piastres, payable au 15 juin prochain. Ledit dividende sera porté au crédit du compte des actionnaires.

Ils ont en outre résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats de scrip, à partir du ... [illegible]

La Compagnie continue d'assurer contre les périls des rivières, de la mer et contre les pertes ou les avaries causées par l'incendie, aux taux courants de prime, et rembourse vingt pour cent aux personnes qui en font la demande.

DIRECTEURS.

J. H. Elmer, L. F. Généres, Chiapella, R. W. Ogden, Durrive, W. H. Schmidt, C. Kohn, J. J. Fernandez, J. A. Seignouret, A. Coutin, J. J. Adams, A. Brousseau, V. Burthe, C. Blanchin, B. Soley.

19 mai—30 de suite

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 28 février 1866		$952,549 64
Savoir—primes d'incendie	$286,485 68	
de marine	156,762 71	
de rivière	209,301 45	
En moins, primes remboursées et primes non acquises	$ 3,802 00 / 51,690 00	
Montant net des primes		$548,061 61
PERTES PAYEES.		
Pertes par l'incendie	$69,345 64	
Pertes sur mer	101,260 32	
Pertes sur les rivières	215,189 62	
Ré-assurances		$412,983 19
Dépenses générales, taxes, intérêt, profits et pertes	140,913 13	
		554,916 39
Bénéfice net		$344,015 25
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Placé en propriétés foncières		$ 57,483 00
Placé en hypothèque sur propriétés foncières		110,960 00
Placé en bons de la ville et autres		101,380 00
Placé en actions de banques		118,126 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance		18,450 00
Prêts garantis		36,000 00
Effets		89,394 61
Primes en voie de perception		157,251 15
En caisse		204,180 83
		$877,993 16

Le tableau ci-dessus est une copie tirée des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et souscrit par devant moi, ce 29 mars 1866.

EDMOND MEUNIER, Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participant pour l'année expirée le 28 février 1866, et il sera émis des certificats pour le dit dividende à partir du lundi 14 mai 1866.

Les certificats-scrip émis pour l'année 1859 seront payés et il sera payé un intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip en circulation, à partir du deuxième lundi de mai 1866, aux porteurs desdits certificats ou à leurs ayants-cause.

CHARLES BRIGGS, Président.

A. CARRIERE, Vice Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Charles Briggs, Archibald Montgomery, Ant. Carrière, Henry J. Vose, George A. Fosdick, Jas. Jackson, Mason Pilcher, E. Marquez, R. Brugier, Alfred Delbonde, E. Cramer, Chs. Weisner, Charles Lafitte, A. Lecourt, John S. Maunsell, Frank Williams, P. Anderson, Thomas Byrne, Alfred Kearny, John Thornhill, A. R. Montgomery, W. A. Violett, A. Frerichs, D. Fleagle, A. P. Noblom, Hugh McDonald, Geo. W. Dunbar, Harlow J. Phelps, E. F. Stockmeyer, Wm. M. Pinckard, George W. Hynson, Henry H. Bryan, S. L. Woolridge.

22 mars—1an sans.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées au 1864		$74,773 6
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1865:		
Sur les risques d'incendie	$195,135 27	
Sur les risques de mer	38,223 05	
Sur les risques de rivière	67,682 41	
		301,041 73
Total des primes		$376,414 73
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1865	$93,394 00	
Primes remboursées	3,394 67	
		96,688 67
Montant net des primes		$279,726 06
Pertes: Sur les risques d'incendie	$54,459 00	
Sur les risques de mer	29,624 05	
Sur les risques de rivière	51,744 19	
	$135,760 12	
Taxes	13,710 12	
Réassurances	4,233 60	
Dépenses générales, intérêts en moins	13,471 77	
Intérêt de scrip	21,306 00	
		188,121 3[illegible]
Bénéfice net		$91,604 6[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets pour primes		$4,306 00
Billets garantis par nantissement et hypothèque		113,542 36
Du pour primes en voie de perception		73,076 71
Actions de la Compagnie du Gaz, bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons		161,600 00
Scrips de différentes compagnies d'assurance		102,400 00
Propriétés foncières		28,314 45
En caisse		77,459 47
		560,287 6
En moins: Intérêt non réclamé sur scrip	$4,655 20	
Intérêts payables sur scrip	21,895 00	
Réclamations non encore réglées	15,000 00	
		41,600 00
		$518,390 87

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui, 9 janvier 1866, pardevant moi, soussigné, notaire public, dans et pour la susdite paroisse, ont comparu Jules E. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire, de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, à la Nlle-Orléans—lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit tableau est exact et est une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signés pardevant moi, ce 9 janvier 1866.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Les directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes participant pour l'année expirée le 31 décembre 1865 et il sera émis pour ce dividende des certificats à partir du 2 avril prochain.

L'intérêt de six pour cent de sur les certificats (non encore payés) de profit, sera payé aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du deuxième lundi de mars.

—DIRECTEURS—

A. Rochereau, J. M. Caballero, G. W. Babcock, Wm Steven, George Urquhart, Jos. Daymonda, J. A. White, Chs. Lafitte, W. F. Vredenburgh, J. M. Lapeyre, E. Bailly Blanchard Jr., Jules Tuyes.

VENTES JUDICIAIRES

Dunn Howe & Co., Joseph M. Vinson, intervenant vs. E. Clarke Jr. et Wm Little, propriétaires du bateau à vapeur "Thomas Powell."

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 17,129—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, vingt de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, ensemble avec sa machine, ses meubles, etc., tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississippi, sur la rive droite, en face de la ville d'Alger.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

27 juin,12,20

M. ORIOL vs SES CREANCIERS.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,250—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 juin 1866 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt huit de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

La goélette C. W. CHAPIN, ensemble avec ses agrès, apparaux, meubles, &c., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue Montegut Troisième District de cette ville.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, shérif de la paroisse d'Orléans.

29 juin—juillet 22

JAMES H. ADAMS vs la dame ANNIE McLEAN GERARD, épouse de Thomas H. Howard et son époux.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,326—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, treize août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o. Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues du Magazine, Troisième, Live Oak et Quatrième, et désigné par le No neuf, suivant plan du dit ilet dressé par H. Moellhausen, alors arpenteur, en date du 23 décembre 1844, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 4.

Le dit terrain mesure trente un pieds quatre pouces de face à la rue Quatrième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, le tout mesure américaine.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis de G. W. Shaw, suivant acte au rapport de T. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 29 mai 1855.

2o. Un autre terrain situé dans les mêmes District et ilet désigné par le No sept, suivant plan dressé par C. A. Hedin, ci-devant arpenteur, le 29 mai 1850 et déposé sous le No 34 au livre de plans d'Octave de Armas, notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure trente-et-un pieds trois pouces de face à la rue du Magazine, sur cent dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis de la succession de W. C. Micou, suivant acte au rapport de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 30 juin 1855.

3o.—Un autre terrain situé dans les District et ile, susdits, désigné par le No Un, suivant le plan sus relaté de Moellhausen, mesurant trente-et-un pieds trois pouces de face à la rue des Magasins sur cent dix pieds six pouces de profondeur et face à la rue Troisième.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis de John Altmeyer, suivant acte au rapport de W. L. Poole, ci-devant notaire public en cette ville en date du 23 octobre 1855.

4o—Un autre terrain situé dans les mêmes District et ilet, désigné par le No Trois suivant plan de C. A. Hedin, ci-devant arpenteur, daté du 25 février 1850 et déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, sous le No 4.

Le dit terrain mesure trente-et-un pieds trois pouces de face à la rue des Magasins sur cent dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis de S. B. Churchill, suivant acte au rapport de G. Rennicks, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 juin 1855.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

12 juillet—21 30 août 7 13

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

BAPTISTE LAPORTE vs. la Dame VIRGINIA DORFEUILLE, veuve de Baptiste Duzer et aujourd'hui épouse de Silvia Verges et son époux.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,045.

Action en Partage.

En vertu d'un décret rendu le 6 de juin 1866 et signé 11 du même mois et an, et aussi en vertu d'un ordre du 13 desdits mois et an, tous deux à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, quatre d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un Terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues de la Levée, de Chartres, Ste Anne et Madison, désigné par le numéro 101 et mesurant vingt-deux pieds deux pouces de face à la rue de la Levée sur soixante pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, et une cuisine en briques à deux étages, dépendances et appartenances.

La maison porte le No 20 sur la rue de la Levée. Cette propriété a été acquise par le dit Baptiste Duzer de la succession de feu F. Revnaud, suivant acte au rapport de Félix Percy, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 13 avril 1850 et par acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 29 avril 1865, le dit Laporte a vendu à la dite Dame Vve Bte. Duzer, la moitié indivise de la dite propriété.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3 juil—13, 21, 28—4 août

PHILIPPE FELIX HERWIG, administrateur des successions de FREDERICK OTTO EICHHOLZ et de la dame MANETTE BIENSWEIHER, son épouse, tous deux décédés, vs. THOMAS FLEMING.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 27,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UN TERRAIN situé au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Juliet, Perdido et Circus ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par le défendeur des successions de F. O. Eichholz et de Manette Bienswerher, suivant acte au rapport d'Ad. Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 18 mai 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 juin—juil 2, 11, 20, 28

Succession de feu dame PRISCILLA GRIFFITH, décédée veuve de George B. Bowditch, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans No 17,870—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 20 juin 1866, adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Alfred Shaw, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré ... je procéderai le VENDREDI, vingt-sept de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, au compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication à l'enchère pour comptant, de la propriété dont description suit:

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, au faubourg Tremé, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Dumaine et St-Philippe, désigné par le No Un, d'après un plan dressé par C. A. De Armas, arpenteur, et déposé au bureau du shérif, pour recours.

Le dit terrain mesure, conformément au dit plan, trente-deux pieds de face à la rue Villeré, au coin de la rue Robertson, sur quatre-vingt-quinze pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence en bois, couverte en bardeaux, ayant quatre chambres avec foyers, galerie devant, une petite cuisine en bois à deux étages contenant deux chambres avec foyers et deux cabinets, puits, cuve, et tous les droits, privilèges, &c.

2o—Un terrain situé dans le même District faubourg et ilet, désigné sur le plan sus-relaté par le No Deux et mesurant trente-un pieds onze pouces de face à la rue Dumaine ... [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en des ruines d'une construction en bois et tous les droits, privilèges, &c.

Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

14 juin—18, 27, jt 5, 18, 20

J. B. PIAGGIO vs. J. VIOSCA Jr.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 21,903—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, quatorze d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

L'intérêt du défendeur, à savoir: La moitié indivise de deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (ci-devant de la Nouvelle-Levée), Clay, Bienville et Conti, désignés par les Nos Cinq et Six, suivant plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de cette ville, daté du 30 d'avril 1860 et déposé en l'étude de Chs. Edmond Fortier, ci-devant notaire public en cette ville, sous le No 44 au Livre des Plans No 1.

Lesdits terrains mesurant chacun vingt cinq pieds deux pouces et deux lignes de face sur chacune des rues Peters (ci-devant de la Nouvelle-Levée) et Clay, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds neuf pouces et six lignes entre lignes parallèles, et appartenant au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport dudit notaire Fortier, en date du 11 juin 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

13 juillet—21,28; août 6 14

Sam. DeBow & al., vs. M. W. Wetmore & C. W. Lewis.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,422—En vertu d'un ordre de vente rendu le 29 de juin 1866, et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, trente-un de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le bateau remorqueur à vapeur LITTLE QUEEN, ensemble avec sa machine, ses apparaux, etc., tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississippi, sur la rive gauche, près des ateliers à tabac, Troisième District de cette ville.

Séquestré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, shérif

20 juin—9,16,20,31 juil de la Paroisse d'Orléans.

ALFRED HENNEN vs. JOHN GALPIN

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,135—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI vingt-trois de juillet 1866, à dix heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

LE FONDS DU RESTAURANT DE GALPIN, situé au No 32 rue Royale, entre celles Bienville et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 juillet—18, 16, 20, 23

VENTE DE CONSTABLE.

Frederic & Warner vs M. McGee.—No 4,640.

COUR du Premier Juge Paix de la Paroisse St-Charles.—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Honorable Premier Juge de Paix dans et pour la paroisse de St-Charles, je vendrai, à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, mercredi 25 juillet 1866, à midi, au No 112 de la rue St-Joseph, entre les rues Tchoupitoulas et Fulton, dans cette ville, la propriété ci-après décrite—

Le fonds d'une distillerie, comprenant un long hangar, barriques, alambics, serpentins, &c. saisis dans le susdit procès.

Conditions—Cette criée étant la seconde, et enchères pour la propriété n'ayant pas été suffisantes à la première vente, la propriété ci-dessus décrite sera vendue à douze mois de crédit, avec garantie suffisante. Les frais devront être payés par l'acquéreur.

JOHN MASKEW, Constable du Premier Juge de Paix.

14 juillet—20, 25

AVIS JUDICIAIRES

La VILLE DE BATONROUGE contre DANIEL COX

COUR DU DEUXIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. H. Braughn, Deuxième Juge de Paix, dans le susdit procès, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 13 août 1866, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

UN CERTAIN ILET DE TERRE situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 62, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de la ville, lequel plan porte la date du 13 avril 1851 et est déposé à l'étude d'Eusèbe Bouny, notaire public. Le dit ilet est compris entre les rues Troisième, Quatrième, Roman et Prieur; il est divisé en dix-huit terrains, Nos 1 à 18, et a les dimensions suivantes, en pieds américains:

Deux cent soixante-seize pieds sept pouces et cinq lignes de face sur chacune des rues Roman et Prieur—Ensemble, tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances appartenant au dit ilet.

La dite propriété fut acquise par Daniel Cox, qui l'acheta de la succession de John McDonogh, décédé, d'après un acte dressé par Eusèbe Bouny, notaire public de la ville de la Nouvelle-Orléans, lequel acte est daté du 10 mai 1859. Le dit ilet fut acheté, par le dit John McDonogh, de MM. Peters, Père Chase et Morgan, par acte passé pardevant F. Grima, notaire public de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 février 1836.

Conditions—comptant, sur livraison, en billets du Trésor des Etats-Unis. JOHN C. KUZAC, Constable de la Cour du 2me juge de Paix

13 juillet—13,27,13août.

Dr. E. Mandell contre Mme T. A. Bartlett et son mari.

COUR DU DEUXIEME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 4443—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable G. H. Braughn, Deuxième Juge de Paix, dans le susdit procès, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, lundi, 23 juillet 1866, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, dans l'ilet compris entre les rues Franklin, Liberté, Thalie et Erato. Le dit terrain a trente pieds de face dans la rue Franklin, sur cent trente-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.—Saisi dans le susdit procès.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

JOHN C. KUZAC, Constable du Deuxième Juge de Paix.

23 juin—W—juillet—12,27

Joseph Caron, transferee vs. la goélette Sophia, le capitaine et les propriétaires.

TROISIEME JUSTICE DE PAIX, No 273.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Paul W. Collens, Troisième Justice de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, samedi, le onzième jour d'août 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville—

La goélette SOPHIA, ses agrès, apparaux, meubles, etc., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississippi, au poteau No 31, entre les rues Dumaine et Ste-Anne, dans le Deuxième District de cette ville.

ARTHUR LANGE, constable.

13 juillet—28 juil 11 août

JOHN J. HEER vs JOHN M. BARTHET.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 21,166—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi treize de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Delassize, dans l'ilet No vingt-six, compris entre les rues Dryades, Hermogène et St Denis et la ligne de division du dit faubourg Delassize et le Quartier Plaisance. Les dits terrains sont désignés par les Nos Cinq et Six, sur un plan dressé par H. Grand, ci-devant arpenteur, daté du 16 d'avril 1841, et déposé en l'étude de L. T. Kenny, ci-devant notaire public pour la Paroisse Jefferson. Le dit No Cinq mesure trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et le No Six, attenant au précédent, mesure trente-six pieds cinq pouces de face à la rue Dryades, sur cent vingt pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du No Cinq, cent quarante pieds sur la ligne opposée, et soixante-deux pieds cinq pouces de face sur la rue Hermogène, et soixante-quinze pieds sept pouces et six lignes de large, dans le fond.

Ensemble, toutes les dépendances des dits terrains, droits et privilèges y attachés sans exception ni réserve.

Cette propriété appartient audit défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve J. P. Estaban, suivant acte du 22 juillet 1847, au rapport de D. Clark, jr, ci-devant notaire public en la Paroisse Jefferson.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans

23 juin—23 juin—6,13 21,30 juillet

ETAT DE LA LOUISIANE.—TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par ces présentes, que le 9me jour de juin 1866, jugement a été rendu dans cette Cour dans le procès ci-après intitulé, dans les mots et chiffres suivants—No 21,285—Isabelle L. Matthews vs. William W. Matthews, son mari.—Dans cette cause, ... [illegible]

Signé le 25 juin 1866. E. T. FELLOWES, Juge

En témoignage de quoi j'ai signé ces présentes et j'y ai apposé le sceau de la dite Cour, à la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 26me jour de juin de l'année de Notre Seigneur 1866, et la 90me année de l'Indépendance des Etats-Unis.

J. O. CHALON, Député Greffier.

11 juillet—4—18 juil

ETAT DE LA LOUISIANE — SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que les présentes concernent salut:

Attendu que Edward William Huntington ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour, dans le bureau duquel l'acte de vente de la dite propriété est enregistré, pour une monition ou publication conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la mode de procéder," approuvé le 15 mars 1855 ... [illegible]

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le ... jour de septembre de l'année 1865, en vertu d'un décret de cette Cour, rendu le 20me jour d'avril de l'année 1864, dans l'affaire de Mary M. Dabel vs. Hobbes & Spencer ... [illegible]

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire, savoir: ... [illegible]

Bureau du Greffier, ce 12me jour de juin 1866.

F. J. LAIZER, Député-Greffier.

22 juin—30 juil 28 juil

L'ETAT DE LA LOUISIANE — CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par ces présentes, que le 14 juin 1866, jugement a été rendu dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 18,860—Isabella Torgerson contre Pierre Torgerson, son mari ... [illegible]

Jugement rendu le 22 juin 1866. Signé le 27 juin 1866.

(Signé) CHAS LEAUMONT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 29 juin de l'année de Notre-Seigneur 1866 et la 90me année de l'Indépendance des Etats-Unis.

A. D. BERNOUDY, Député-Greffier.

1er juillet—19,20 30

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie que le 14 juin 1866, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants, savoir: No 16,011—Bridget Trower contre son mari—Dans cette affaire soumise à la Cour pour adjudication, sur les témoignages enregistrés, la Cour, considérant que la loi et les preuves sont en faveur de la demanderesse—il est ordonné et adjugé qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Bridget Ford, femme de Patrick Trower, et contre le défendeur, le dit Patrick Trower, son mari; qu'il y ait séparation de biens entre les parties et que la demanderesse soit autorisée à faire du commerce pour son propre compte.

Jugement rendu le 14 juin 1866. Signé le 20 juin 1866.

[Signé] CHAS. LEAUMONT, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 21 juin de l'année de Notre Seigneur 1866 et la 90me année de l'Indépendance des Etats-Unis.

A. D. BERNOUDY, Député Greffier.

Succession de P. C. JACQUES.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que D. C. Jacques a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession vacante de feu P. C. Jacques, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

17 juillet—23,25

Succession de THOS. A. MARVEL

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que J. P. Marvel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feu Thos. A. Marvel, décédé: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

12juillet—17,21

Succession de CAROLINE S. BELL—No 27,135.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Frederick George Burthe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feue Caroline S. Bell, décédée—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

12 juillet—17,21

Succession de NUTLER C. MARVEL—No 27,139.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans Attendu que J. P. Marvel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Nutler C. Marvel, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

11 juillet—16,20

Succession de Mme BERNARD MARIGNY—No[illegible]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. Attendu que Mandeville Marigny a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feue Mme Bernard Marigny décédée—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

11juillet—16 20

Succession de CHARLES WAGNER—No 27,137.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. — Attendu que Etienne Melon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feu Charles Wagner, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député-Greffier.

15 juillet—20,25

Succession de HENRICH PHILIP MAY — No 27,136.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mme Vve H. P. May a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Henrich Philip May, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député-Greffier.

15 juillet—20,25

Succession de FRANCIS CLARK—No 26,[illegible].

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député-Greffier.

11juillet—16,20

AUCTION SALES.

S. GUINAULT'S SALES.

Valuable Brick Buildings Situated in the Third District, and Summer Residences in the Town of Mandeville.

No. 26,[illegible].—Second District Court of New Orleans. Louis Zimmer and als. vs. Mrs. Zimmer, wife of Joseph W. Gerard and als., for a partition.

By S. GUINAULT, Auctioneer.

Office—Bienville street and Exchange Alley.

WILL be sold at auction on SATURDAY, August 11th, 1866, at 12 o'clock M., at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, on Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of a judgment rendered in this suit by the said Court, on the 18th of June, and signed on the 2nd of the same month and year 1866, and by virtue of an order of sale issued in the same suit, dated July 5th, 1866, rendered by the same Court, the following properties, to wit

1. TWO CERTAIN LOTS OF GROUND, situated in the Third District of this city, in square bounded by Moreau, Marigny, Casacalvo and Elysian Fields streets designated by Numbers One and Two, measuring as follows, viz: Lot No. 1, 36 feet 7 inches and 5 lines front on Moreau street, by a depth of 127 feet 10 inches and 5 lines between parallel lines. And Lot No. 2, 44 feet 7 inches and 5 lines on said Moreau street, by 127 feet 2 inches and 5 lines in depth between parallel lines as per plan drawn by Joseph, dated 18th February, 1857 and deposited in the office of F. Grima, as No. 53 in his book of plans; together with a two-story brick house No. 99, having five rooms on the ground floor, four in the upper story and verandah on the street. Another two-story brick building built on the street, the ground floor used as a flour depôt, and the upper part used by the workmen. Another two-story brick building in the yard, having a kitchen and a large open room for the fire wood on the ground floor, and three rooms above. Another brick building in the rear of the lot, used as a bakery, and containing three ovens, sheds, and flagged yards, water works, etc., etc.

2. A CERTAIN PORTION OF GROUND, situated in the same district, in square bounded by Enghein, Casacalvo, Port and Greatmen streets, being part of lot designated by No. One as per plan dated 18th February, 1835, drawn by J. Pilie, and deposited in the office of F. Grima, notary public, by act of the 31st March, 1836; said portion of ground forming the corner of Casacalvo and Enghein streets, measuring 34 feet front on said Casacalvo street, by 80 feet in depth and fronting Enghein street; together with a two-story brick house No. 515, having two parlors with folding doors, hall and landing on the ground floor, and three rooms above. A two-story brick building in the yard, of four rooms, paved yard, cistern, privy etc. etc.

3. A CERTAIN PORTION OF GROUND, situated in the same District of this city, in square bounded by Casacalvo, Enghein, Port and Greatmen streets, being part of the lots designated by the Nos 1 and 2, on the above mentioned plan, said portion of ground measures 35 feet 4 inches front on Casacalvo street, by 80 feet in depth; together with a one-story brick house, No. 517, having four rooms, two high attics, with cellars below, a two-story frame kitchen of four rooms, paved yard, cistern, &c. &c.

4. A CERTAIN PORTION OF GROUND situated in the same district, in square bounded by Enghein, Casacalvo, Port and Greatmen streets, said portion of ground makes part of the depth of the two lots designated by the Nos 1 and 2, on the above mentioned plan, drawn by J. Pilie, on the 18th February 1835; said portion of ground measures 29 feet front on Enghein street, by 51 feet 7 inches 4 lines in depth, together with a one-story frame house, No. 75, having two rooms, a kitchen of two rooms, the whole slate-roofed, paved yard, cistern, well, privy &c. &c.

5. A LOT OF GROUND, situated in the same district of this city, in square bounded by Royal, Fields, Marigny, Moreau and Victory streets, designated by No. 1 on a plan drawn by J. Pilie, on the 28th March, 1844, measuring 30 feet front on Moreau street, by 107 feet 1 inch 4 lines in depth.

Together with a one-story brick house No. 466, having two rooms, a two-story brick kitchen of four rooms, a large brick stable, and another large wooden shed, well, yard, partly paved, privy, &c., &c.

6. A LOT OF GROUND situated in the same District of this city, in square bounded by Victory, Frenchmen, Moreau and Elysian Fields streets, designated by No. Six, as per plan made by L. Bringier, on the 7th July 1844, annexed to an act passed before the late Caesar Pouche, notary public, on the 3d June, 1844, having, more or less, 27 feet 7 inches 6 lines front on Victory street, by a first depth towards Elysian Fields street of about 95 feet 11 inches. Thence narrowing at right angle about 4 feet 3 inches and 4 lines, on a second depth of about 38 feet 1 inch, 1/8 feet on the rear line, together with a two-story brick house No. 371, having two rooms on the ground floor, two on the second story and attic above, two two-story kitchen, a brick and a frame one, having each two large rooms, sheds, water works, paved yard, privy, &c.

7. A CERTAIN LOT OF GROUND situated in the same District of this city, in square bounded by Victory, Frenchmen, Moreau and Elysian Fields streets, designated by No. Seven on the above mentioned plan, and having, more or less, 19 feet 1 inches 7 lines front on Victory street, by a first depth towards Frenchmen street of about 95 feet 11 inches. Thence opening a right angle about 4 feet 3 inches and 6 lines, on a second depth of about 11 feet, 60 feet on the opposite line, and about 24 feet 5 inches and 1 line in width on the rear line; together with a two-story brick house No. 371, having two rooms on the ground floor, two in the second story and attic above, a two-story brick kitchen of four rooms, paved yard, water-works, privy, &c.

8. A LOT OF GROUND situated in the town of McDonoghville, in this parish, on the right bank of the Mississippi River, and lot being designated as No. 1 of square No. 15, as per plan drawn by J. Pilié, and deposited in the office of F. Grima, notary public. Said lot of ground forms the corner of Church and Alix streets, and measures 28 feet 11 inches 7 lines front on said Alix street, by 140 feet deep and front on Church street, and 66 feet 6 inches on the rear line of its dividing it from lot No. 2 of said square, together with all the dependencies on said lot of ground.

9. THREE CERTAIN LOTS OF GROUND situated in the aforesaid town of McDonoghville, and forming part of the former property known as J. Mauny's; said lots of ground are designated as No. 1, 2 and 3, of square No. 10, in the plan of McDonoghville, deposited in the office of G. R. Stringer, late notary public of this city.

Lot No. 1 measures 44 feet 6 inches front on Eliza street, by a depth of 165 feet, more or less, narrowing in the rear.

Lot No. 2 measures 27 feet front on Eliza street and 89 feet front on Jefferson street, by a depth of 165 feet on one side and [illegible] on the other side.

And lot No. 3 measures 60 feet front on Jefferson street, by a depth of 99 feet to 225 feet, the whole more or less, agreeably to the above described recited plan.

The improvements erected on said third lot of ground belong to the lessee of the same and later [illegible].

Property Situated in Mandeville.

10. TWO LOTS OF GROUND lying and being situated in the town of Mandeville, Parish of St. Tammany, State of Louisiana, designated by Nos. 1 and 2, of square No. 52.

11. TWO LOTS OF GROUND also situated, lying and being in the said town of Mandeville, being contiguous to each other, designated by Nos 2 and 3, measuring each 30 feet front Lake Street by 150 feet in depth. Together with the buildings and improvements thereon, consisting of one dwelling house and kitchen.

12. ONE LOT OF GROUND situated in the said town of Mandeville, designated by No 16, fronting on Girod street, having about 50 feet (more or less) front by 250 feet in depth. Together with the buildings and improvements thereon, consisting of a dwelling house, kitchen and outhouses.

The above properties will be sold agreeably to plans which will be exhibited at the Exchange a few days before the day of sale.

Terms—One-half cash, in United States Treasury notes, and the balance payable at one and two years' credit, for notes of the purchaser, to be drawn to his own order and endorsed by him, bearing 8 per cent interest from date to maturity, and eight per cent. thereafter until paid, secured by special mortgage upon the property sold, and to be divided into coupons so suit the rights of the heirs as established by the act of partition, as per statement to be furnished by S. Guinault, auctioneer, and the purchaser will be bound to pay the full and the purchase to cash and full payment of said notes.

Acts of sale before Bernett, notary public, at the expense of the purchaser, as well as the Internal Revenue stamps to be affixed to the deeds of sale.

The taxes of 1866 due 1867 to be at the charge of purchaser.

jy16 sd jy14 au 11

Sale for a Partition.

L. J. Bourgeois vs. Louise Bourgeois, wife of Thomas Taquino and als.—No. 27,029.

BY S. GUINAULT, Auctioneer.

Office, corner of Bienville and Exchange Alley.

SATURDAY, July 28, 1866, will be sold at 12 o'clock M., at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of a judgment rendered on the 18th June, 1866, by the Honorable J. W. Thomas, Judge of the Second District Court of New Orleans, and signed on the 30th June, 1866, the hereinafter described property, to-wit—

A LOT OF GROUND situated in the second District of this city, in the square No. 3, on a plan made on the 27th December, 1853, by Veiquain, and deposited in the office of Hugues Poche, late a notary in this city, designated by No One (3), and of which: the corner of Robertson and St. Philip streets, measuring, French measure, 30 feet front on St. Philip street, by 90 feet deep and fronting on Robertson street; together with a house of five rooms, built on ... a large cistern, two hydrants, paved yard, privies, &c., &c. Plan to be exhibited at the Exchange several days before the sale.

Terms—One-half cash, and the balance at twelve and twenty-four months' credit, for notes secured by mortgage and bearing interest at 8 per cent. per annum from date till maturity, and in case of non-payment at maturity, the same to bear interest at the rate of 8 per cent. per annum until paid.

The buildings to be kept insured and the policy transferred in favor of the holders of said notes. The notes to be divided into coupons, corresponding to the share of the co-heirs, and in case any holders of said notes should institute proceedings for the recovery thereof, the purchaser to pay five per cent. attorney's fee on the amount sued for.

Act of sale before A. F. Bienvenu, notary public, at the expense of the purchaser, as well as the Internal Revenue stamps.

The taxes of 1866, due in 1867, to be paid by the purchaser.

jo28 jy5 12 19 26

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente:		
Sur les risques d'incendie	$966,168 00	
Sur les risques de rivières	471,133 02	
Sur les risques de mer	347,252 22	
Total des primes		$1,784,554 22
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1866	$251,315	
Primes remboursées	35,169 56	
		$266,484 56
Montant net des primes du 31 mai 1866		$1,518,069 64
Pertes payées pendant l'année:		
Sur les risques d'incendie	$202,592 16	
Sur les risques de rivières	259,529 80	
Sur les risques de mer	381,562 88	
	$903,655 84	
Taxes	30,364 17	
Réassurances, Profits et Pertes	175,893 59	
Remboursé, 15 et 10 pour 100	79,269 76	
		$1,089,183 36
		$428,986 28
Intérêts, moins dépenses		2,580 27
Bénéfice net		$431,566 55
Montant net des primes au 31 mai 1866		$1,518,069 64
Moins montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 et 15 00		527,935 04
Montant des primes participant aux profits		$990,134 61
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse		$296,456 97
Propriétés foncières		147,051 29
Billets garantis par hypothèque		556,515 71
Billets garantis par nantissement		24,267 11
Actions de Banques		170,700 00
Primes en voie de perception		119,236 49
Effets à recevoir		116,167 44
Scrips d'autres Compagnies mutuelles		45,780 00
Bons de l'Etat de la Louisiane		1,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"		5,000 00
Actions du Dry Dock Vallette		4,375 00
Actions de la Compagnie du Gaz		5,000 00
Bons de la ville		98,424 00
		$1,604,068 35
En moins:		
Intérêts dus et non réclamés	$31,371 06	
Intérêts à payer en juillet	54,169 38	
		85,547 44
Scrip de 1856 payable en juillet	135,603 00	
Primes non échues le 31 mai 1866	251,315 00	
		—362,592 44
Actif net		$1,161,083 91

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

Qu'on se souvienne que le cinq juin 1866, pardevant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la dite paroisse, se sont présentés, John Pemberton, président, et Paul Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.

P. FOURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce juin 1866.

PAUL W. COLLENS, Troisième juge de paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes, nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, la RACHAT DE LA 1ère EMISSION DE SCRIP DE L'ANNEE 1856, et six pour cent d'intérêt, en billets courants, sur tous les scrips mis par la Compagnie.

DIRECTEURS.

John Pemberton, Ed. Dupasseur, Pierre Foots, David McCoard, Chs. Gegory, F. Maspero, S. Z. Relf, J. Mergan Ha, J. J. Fernandes, L. F. Generes, M. Puig.

6juin—30t

Removal.

THE office of the New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad has been removed to No. 40 Canal Street, near Old Levee street.

GEO. W. SQUIRES, Secretary.

my26 tf

INSURANCE.

Merchants' Mutual Insurance Co. OF NEW ORLEANS.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Premiums Received during the year ending 31st May, 1866, including unearned premiums of the previous year:		
On Fire Risks	$966,168 00	
On River Risks	471,133 02	
On Marine Risks	347,252 22	
Total premiums		$1,784,554 22
Less premiums unearned on 31st May, 1866		$251,315 00
Return premiums		$1,533,239 22 / 35,169 56
Net earned premiums 31st May, 1866		$1,518,069 64
Losses paid during the year:		
On Fire Risks	$262,592 16	
On River Risks	259,529 80	
On Marine Risks	381,562 88	
Total losses	$903,655 84	
Taxes	30,364 17	
Reinsurance and profit loss	175,893 59	
10 and 15 per cent return	79,269 76—1,089,183 36	
		$428,986 28
Add Interest, less expenses		2,580 27
Net Profit		$431,566 55
Net earned premiums 31st May, 1866		$1,518,069 64
Less amount on which ten or fifteen per cent have been returned		527,935 04
Amount participating in profit		$990,134 61
The Company have the following assets:		
Cash on hand		$296,456 97
Real Estate		147,051 29
City Bonds		98,424 00
Gas Light Stock		5,000 00
Notes secured by mortgage		556,515 71
Notes secured by pledge		24,267 11
Bank Stocks		170,700 00
Bills receivable		116,167 44
Premiums in course of collection		119,236 49
Scrips of Mutual Companies		45,780 00
Louisiana State Bonds		1,000 00
Stock Levee steam Cotton Press		5,000 00
Stock Vallette Dry Dock Company		4,375 00
		$1,604,068 35
Less—Unclaimed interest due on scrips	$31,378 06	
Interest payable in July next on all outstanding scrips	54,169 38—85,547 44	
Scrip of 1856 redeemable in July next	135,603 00	
Unearned premiums on 31st May, 1866	251,315 00—362,592 44	
Net assets		$1,161,083 91

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 5th day of June, 1866, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally came and appeared JOHN PEMBERTON, President and PAUL FOURCHY, Secretary of the Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is a just, true, and correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President.

PAUL FOURCHY, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 5th day of June, 1866.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1866, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent. on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st May, 1866, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next, the scrip of the issue of 1856, and six per cent. interest in common currency on all outstanding scrip of the Company.

DIRECTORS

Ed Dupasseur, John Pemberton, David McCoard, F. Maspero, Pierre Fouts, S. Z. Relf, L. F. Generes, M. Puig, J. J. Fernandez, J. Morgan Hall, Chas. Gegory.

N. O. Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

SIXTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement

Amount of Premiums unearned 1864		$74,773
Premiums received during the year ending 31st December, 1865		
On Fire Risks	$195,135 27	
On Marine Risks	38,223 05	
On River Risks	67,682 41	
		301,041 73
Total Premiums		$376,414 73
Less Premiums unearned 31st Dec., 1865	$93,394 00	
Return Premiums	3,394 67	
		96,688 67
Net earned Premiums		$279,726 06
Losses—On Fire Risks	$54,459 00	
On Marine Risks	29,624 05	
On River Risks	51,744 19	
	$135,760 12	
Taxes	13,710 12	
Reinsurance	4,233 60	
General Expenses, less interest	13,471 77	
Interest on Scrip	21,306 00	
		188,121 37
Net Profit		$91,604 69
The Company have the following assets		
Bills receivable for Premiums		$4,306 00
Notes secured by Pledge and Mortgage		113,542 36
Due for Premiums in course of collection		73,076 71
Gas Light Co. Stock, Louisiana State, City and other Bonds		161,600 00
Scrips of sundry Mutual Insurance Companies		102,400 00
Real Estate		28,314 45
Cash on hands		77,459 47
		$560,299 37
Less: Unclaimed Interest on Scrips	$4,655 20	
Interest payable on outstanding Scrip	21,895 00	
Claims unsettled	15,000 00	
		41,600 00
		$518,399 37

STATE OF LOUISIANA, Parish of New Orleans, City of New Orleans.

It is remembered that on this day, the 9th of January, 1866, before me, the undersigned, a Notary Public, in and for the parish aforesaid, personally appeared JULES TUYES, President, and J. W. HINCKS, Secretary of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY, of New Orleans, who being duly sworn according to law, did depose and say that the above statement is a just, true, and a correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January 1866.

F. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

The Board of Directors have resolved to declare a Scrip Dividend of Thirty per cent. on the net earned premiums of the Company, for the year ending 31st December, 1865, for which certificates will be issued on and after the 2d day of April next.

The interest, of six per cent. due on the outstanding certificates of profits, will be paid to the holders thereof, or their legal representatives on and after the second Monday of March.

—DIRECTORS.—

A. Rochereau, J. M. Caballero, G. W. Babcock, Wm. Steven, George Urquhart, Joseph Daymonds, J. A. White, Charles Lafitte, W. F. Vredenburg, J. M. Lapeyre, E. Bailly Blanchard Jr., Jules Tuyes.

ja30 2m

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

OFFICE, No. 3 CARONDELET STREET

New Orleans December 1, 1865.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of premiums received for the year ending November 30, 1865		$220,611 50
Fire Premiums	$162,565 5	
Marine Premiums	54,763 42	
River Premiums	3,282 43	
Less Unterminated Premiums	28,303 00	
Returned Premiums	1,278 35—29,581 35	
Earned Premiums		$190,940 02
Losses paid, viz.		
On Fire Risks	$2,213 57	
On Marine Risks	31,156 17	
On River Risks	14,736 73	
Reinsurance	$8,113 46	
Fifteen Per Cent. Returns	2,748 52	
United States, State and City Taxes and Licences	10,079 82	
Add Expenses Profit and Loss, Interest on Scrip less Discount and Interest	36,762 70—142,359 34	
Net Earned Participating Premiums		$48,580
The Company have the following Assets, viz:		
Due for Premium in course of collection		$61,604 19
Bills Receivable for Premiums		27,287 00
Invested in Railroad Stocks		52,311 00
Invested in Bank Stocks		71,451 50
Invested in Scrips of Mutual Insurance Companies		72,822 00
Loans on Pledge		16,427 70
Loans on Mortgage		15,587 43
Cash on hand		39,903 02
		$321,224 04

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

O. GAILLARD, President.

H. CASTAREDE, Secretary.

STATE OF LOUISIANA; Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of December, 1865. SAMUEL MEYERS. Second Justice of the Peace in and for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay Six Per Cent. Interest on the outstanding Certificates of Scrip on and after the 9th day of February, 1866; and have further declared a Scrip Dividend of Twenty-five Per Cent. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th November, 1865, for which certificates will be issued on and after the second Monday in February next.

TRUSTEES.

J. Lorber, J. Lemore, D'que Bouligny, A H D Meza, John Gauche, Omer Gaillard, A. Miltenberger, J. A. Stouse, T. Avendano, A. Bidault, A. Marquez, Jos A. White, A. Verlein Dubray.

dec27 tf

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE Co. New Orleans, 61 Camp street.

TENTH ANNUAL STATEMENT FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 1865.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1865, viz:		
On Fire Risks	$190,095 73	
On Marine Risks	65,422 67	
On River Risks	247,646 67	
		$503,165 27
Unterminated Risks, December 31, 1864	38,709 00—542,272 2	
Unterminated Risks, December 31, 1865	33,343 00	
Return Premiums Dec. 31, 1865	3,344 64—36,687 63	
Net Earned Premiums December 31, 1865		$476,184 65
Losses paid during the same period, viz:		
On Fire Risks	$34,740 62	
On Marine Risks	75,282 33	
On River Risks	66,322 58—176,345 43	
Add Reinsurance	34,649 44	
Fifteen per cent. Discount	75,144 18	
Expenses, Taxes, etc., less Discount and Interest	31,182 14	
Profit and Loss, etc., Loss on Assets	131,883 55—449,455 34	
Balance		$26,749
The Company have the following assets, viz:		
Invested in City and State Bonds		$155,654 00
Invested in Bank and Gas Stocks		211,700 00
Loans on Pledge		112,500 00
Bills receivable for Premiums		41,581 25
Premiums Due in course of Collection		96,450 04
Scrip of Mutual Insurance Companies		19,460 00
Uncurrent Funds		9,739 7
Cash in Bank		168,665 07
Total amount of assets		$1,125,974 69

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS SLOO, President.

JAS. EDWARDS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this seventeenth day of January, 1866. SAMUEL MYERS, Second Justice of the Peace in and for the Parish of Orleans.

The interest of SIX PER CENT. on the Outstanding Certificates of Scrip will be paid on and after the 12th day of February next.

THOMAS SLOO, President.

JNO. G. GAINES, Vice-President.

JAMES EDWARDS, Secretary.

—DIRECTORS—

Jno. G. Gaines, M. T. Lonsdale, Jno C. Ricks, Sumpter Turner, E. J. Hart, B. Bisco, J. H. Stauffer, J. B. Bres, Henry Renshaw, Thos. A. James, Thos. Sloo, J. C. Barrett.

jan19 das6m

LEGAL NOTICES.

THE STATE OF LOUISIANA—FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—I hereby certify, that on the 14th day of June, 1866, judgment was rendered in this Court in the following entitled suit, in the words and figures following, to wit:—No. 18,860.—Isabella Torgerson vs. her Husband, Peter Torgerson.—On motion of F. R. Lewis, of counsel for Plaintiff: It is ordered and adjudged that the default herein entered on the 18th June, 1866, be now confirmed; that there be judgment in favor of Plaintiff, Isabella Torgerson, the wife of Peter Torgerson, and against Defendant, the said Peter Torgerson, her husband; that the community of acquets and gains heretofore existing between them be dissolved, and that Plaintiff recover from said Defendant the sum of twenty-seven hundred dollars, with legal interest thereon, from judicial demand till paid; and that Defendant pay costs of suit.

Judgment rendered June 22d, 1866; signed June 27th, 1866.

(Signed) CHAS. LEAUMONT, Judge.

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court, at the City of New Orleans, on this 29th day of June, in the year of our Lord, one thousand eight hundred and sixty-six, and the ninetieth year of the Independence of the United States.

A. D. BERNOUDY, Deputy Clerk.

jy1 4t 30d

State of Louisiana.

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—The State of Louisiana, To all whom these presents shall come—Greeting

Whereas, Edward William Huntington having purchased at a sale made by the Sheriff of the parish of Orleans the property hereinafter described, has applied to the Clerk of this Court, in whose office the deed of sale was recorded on the third day of October, A. D. 1865, for a monition or advertisement in conformity to an Act of the Legislature of the State of Louisiana entitled "An Act relative to monitions and mode of proceeding," approved March 10th 1855.

Now therefore, know ye, and all persons interested herein, are hereby cited and admonished in the name of the State of Louisiana and of the Sixth District Court of New Orleans, who can set up any right, title or claim in and to the property hereinafter described, in consequence of any informality in the order, decree or judgment of the Court under which the sale was made, or any irregularity or illegality in the appraisements and advertisements, in time or manner of sale or for any defect whatever, to show cause within thirty days from the day this monition is first inserted in the public papers, why the sale so made should not be confirmed and homologated.

The said property was sold by the Sheriff of the parish aforesaid, on the 8th day of September, A. D. 1865, by virtue of a decree of this Court, rendered on the 20th day of April, A. D. 1864, in the suit entitled Mary M. Dabel vs. Hobbes & Spencer, No. [illegible] of the Docket of this Court, at which sale Edward W. Huntington became the purchaser for the price of $[illegible].

Description of property as given in the Judicial Conveyance, viz:

A CERTAIN PORTION OF GROUND, with the improvements thereon ... [illegible] situated in the First District of this city in the square bounded by Gravier, New Levee, Tchoupitoulas and Poydras street and measuring about forty feet ... one and a half stories ... [illegible]

Clerk's office, this 12th June, 1866.

F. J. LAIZER, Deputy Clerk.

je14 22 30 jy10 21

THE STATE OF LOUISIANA—FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—I hereby certify that on the 14th day of June, 1866, judgment was rendered in this Court in the following entitled suit in the words and figures following, to wit: No. 16,011.—Bridget Trower vs. her husband.—In this case, submitted to the Court for adjudication, upon the testimony filed, the Court considering that the law and the evidence are in favor of plaintiff: it is ordered and adjudged that there be judgment in favor of plaintiff Bridget Ford, wife of Patrick Trower and against defendant, the said Patrick Trower, her husband; that there be separation of property between the parties, and that the plaintiff be authorized to carry on business in her own name.

Judgment rendered 14th June, 1866. Signed June 20th, 1866.

(Signed) CHAS LEAUMONT, Judge.

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court, at the City of New Orleans, on this 21st day of June, in the year of our Lord one thousand eight hundred and sixty-six, and the ninetieth year of the Independence of the United States.

A. D. BERNOUDY, Deputy Clerk.

je22—4t jo 30

THE STATE OF LOUISIANA—FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—I hereby certify that on the ... day of June 1866, judgment was rendered in this Court in the following entitled suit, in the words and figures following, to wit: No 18,[illegible]—Veronica Wilhelmina Harr vs. Robert Ruhe, Harr vs. On motion of R. J. Lewis of counsel for plaintiff ... [illegible]

(Signed) CHAS LEAUMONT, Judge.

In testimony whereof ... [illegible]

F. A. DUMONTIL, Deputy Clerk.

jy4 4t 30d

THE STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT of New Orleans—I hereby certify that on the 27th day of June, 1866, judgment was rendered in this Court ... [illegible]

(Signed) J. DUPLANTIER, Judge.

In testimony whereof ... [illegible]

F J LAIZER, Deputy Clerk.

jy16 4t 30d

THE STATE OF LOUISIANA—THIRD DISTRICT Court of New Orleans—I hereby certify that on the ... day of June 1866, judgment was rendered in this Court in the following suit, in the words and figures following: No 21,[illegible]—Isabella L. Matthews vs. William W. Matthews, her husband ... [illegible]

Signed June 25th, 1866.

(Signed) E. T. FELLOWES, Judge.

In testimony whereof, I have hereunto set my hand and affixed the seal of the said Court at the City of New Orleans, this 26th day of June in the year of our Lord one thousand eight hundred and sixty-six, and the ninetieth year of the Independence of the United States.

J. O. CHALON, Deputy Clerk.

jy17 3t in 30d

Succession of Charles Wagner.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—No. 27,137.—Whereas, Etienne Melon has petitioned the Court for letters of dative testamentary Executorship on the estate of the late Charles Wagner, deceased: Notice is hereby given to all whom it may concern, to show cause within ten days, why the prayer of the said petitioner should not be granted.

By order of the Court. A. J. VILLERE, Deputy Clerk.

jy15 2t 25

Succession of Henrich Philip May.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No. 27,136—Whereas Mrs. Widow A. P. May has petitioned the Court for letters of administration on the estate of the late Henrich Philip May, deceased: Notice is hereby given to all whom it may concern, to show cause within ten days why the prayer of the said petitioner should not be granted.

By order of the Court. A. J. VILLERE, Deputy Clerk.

jy15 20 25

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE

Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans.

NEW ORLEANS, MAY 22, 1866.

The Trustees in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company, on the 30th day of April, 1866:

Fire Premiums	$362,131 71	
Marine	128,305 15	
River	536,849 59	
		$1,027,286 45
Amount of Earned Premiums		986,461 44
Losses paid and estimated:		
Fire Losses	$34,492 66	
Marine	79,646 66	
River	[illegible]	
Paid discount in lieu of scrip	79,762 37	
Paid Taxes	5,192 24	
Paid reinsurance	61,807 21	
Profit and Loss, Interest, General Expenses, Stamps, less Discount, &c	149,166 60	
		678,730 21
Net Profits		$257,731 23
Amount of Premiums to participate in Scrip Dividend		$694,711 00
The Company have the following Assets:		
Notes secured by mortgages		$90,444 00
Loans on pledge of stocks		39,594 49
Bills Receivable		51,153 51
Real Estate		60,000 00
Invested in Consolidated and City Bonds		70,000 00
Invested in Bank Stocks		9,350 00
Foreign and Domestic Scrip and Scrip Account		55,253 20
Vallette Dry Dock Company		1,250 00
Due for Premiums in course of collection		113,869 19
Cash on hand		257,436 92
		$847,190 30

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May, 1866. G H BRAUGHN, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in July next.

The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of SIXTY per cent. on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30th, 1866; for which certificates will be issued on and after the second Monday in August next.

THOMAS A. ADAMS, President.

SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

—TRUSTEES—

Thos. A. Adams, Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke, James J. Hanna, Sam'l B. Newman, A. Dutuit, P. H. Foley, Wm. Edwards, J. Norman Jackson, A. G. Obet, A. Thomson, A. B. Reading.

my21 3od

New Orleans Canal and Banking Company.

New Orleans, June 25th, 1866.

AT a meeting of the Board of Directors of this Company, held THIS DAY, a dividend of Two dollars and fifty cents per share, being five per cent on the reduced shares of the Bank, was declared out of the net earnings of the last six months, payable to the Stockholders on and after the first Monday in July next.

je28 30d CH JUMONVILLE, Cashier

The Mechanics' and Agricultural FAIR ASSOCIATION OF LOUISIANA.

AT a special meeting of the Board of Directors, held at the Mechanics' Institute on the 12th instant, it was unanimously resolved that the first Grand Fair of this Association shall be held at the Fair Grounds, city of New Orleans, commencing on the TWENTIETH OF NOVEMBER ensuing.

Inventors, manufacturers, agriculturists, stock-raisers and others, from any portion of the United States, desirous of being represented in this Industrial Exhibition, can obtain full information by addressing the officers of the Association.

LUTHER HOMES, Secretary and Treas.

I. N. MARKS, President.

C. H. SLOCOMB, Chairman of the Committee on Fair Grounds.

my15 3tawlm-tf

AUCTION SALES.

E. N. HENRIQUES'S SALES.

BY E. N. HENRIQUES, Auctioneer.

Office—Commerce street, near Basin street.

WILL be sold on SATURDAY, the 21st day of July 1866, at the hour of 12 o'clock, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, on Royal street between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order of sale issued from the Honorable Second Judicial District Court of the Parish of St. Bernard, dated June 18th, 1866, the following property, belonging to the succession of the late Baker Woodruff, deceased, to wit—

1o. A TRACT OF LAND, situated on Bayou Goula or Chene, in the parish of St. Martin, in township ... [illegible] and containing seven hundred and twenty-one 17-100 acres, bounded north by public lands, south by land of Sawyer, east by public lands, and west by lands of the estate of Lobey and of Sawyer.

2. A certain claim for about SEVEN HUNDRED AND TWENTY ACRES OF LAND, more or less, situated, lying and being in Yazoo county, State of Mississippi, on Bayou Malachie bog, near the lands of G. K. Pickett, which lands were sold for taxes by the State authorities.

Terms—Cash in United States Treasury Notes.

je 20 27 jy 4 11 18 21

CHAS. E. FORTIER'S SALES.

Valuable Property on Canal street, between Johnson and Galvez streets.

SUCCESSION OF HENRIETTA NEWSOM, alias HENRY NEWSOM

BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer

Office, No. 82 Customhouse street

WILL be sold on SATURDAY, ... August, 1866, at 12 o'clock M., at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, on Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated the 6th of July, 1866, the hereinafter described property, belonging to the aforesaid succession, viz:

A CERTAIN LOT OF GROUND situated in the First District of this city, in the square bounded by Canal, Johnson, Galvez ... [illegible]

Terms: Cash in United States Treasury Notes ... [illegible]

Valuable Property on Enghein street, new Lafayette Avenue.

Succession of Arthur McArthur

BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer,

Office No 82 Customhouse street.

WILL be sold on SATURDAY, ... August, 1866, at 12 o'clock M., at the Merchants' and Auctioneers' Exchange ... [illegible]

S. GUINAULT'S SALES.

Succession of Widow Rufus Fernandez.

Felix Fernandez vs Antoine Monteleone. ... —No 27,118.

BY S. GUINAULT, Auctioneer.

Office, corner of Exchange Alley and Bienville st.

SATURDAY, 18th August, 1866, will be sold at 12 o'clock M., at the Merchants' and Auctioneers' Exchange ... [illegible]

A LOT OF GROUND situated in the Third District of this city ... [illegible]

Terms—One-half cash and the balance ... [illegible]

CONSTABLE'S SALES.

Francis Auge vs Capt. Rogers and owners of brig Dove.

THIRD JUSTICE'S COURT, PARISH OF ORLEANS.—[illegible]

ARTHUR LANGE, Constable.

jy aug 17

Louisiana Mutual Insurance Co.,

CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREET

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement. Total premiums for the year ending 28th February, 1866

Total premiums		$952,549 64
Fire Premiums	$286,485 68	
Marine do	156,762 71	
River do	209,301 45	
		$652,549
Less Return Premiums	$3,802 00	
Less Unterminated Premiums	51,690 00	
		$55,492
Net earned Premiums		$548,061 61
Losses paid, viz:		
Fire Losses	$69,345 61	
Marine Losses	101,260 32	
River Losses	215,189 62	
	$412,983 19	
Reinsurance	58,223 34	
Interest, Expenses, Taxes, Interest and Profit and Loss	140,913 13	
		504,015 39
Net Profits		$344,015 25
The Company have the following Assets, viz:		
Invested in Real Estate		$57,483 00
Invested in Mortgages on Real Estate		110,960 00
Invested in City and other Bonds		101,380 00
Invested in Bank Stocks		118,126 00
Invested in Scrip of Insurance Companies		18,450 00
Loaned on Pledges		36,000 00
Bills Receivable		89,394 61
Premiums in course of collection		157,251 15
Cash on hand		204,180 83
		$877,993 16

The above statement is a just and true transcript from the books of the Company.

CHARLES BRIGGS, President.

J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 29th day of March, 1866. EDMOND MEUNIER, Third Justice of the Peace, for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to declare a Scrip dividend of thirty-five per cent on the net earned participating premiums for the year ending 28th February, 1866, for which certificates will be issued on and after the 14th day of May next.

The Scrip Certificates issued for the year 1859 will be redeemed, and 6 per cent. interest on all outstanding certificates of Scrip, will be paid on the second Monday of May, 1866, to the holders thereof, or their legal representatives.

CHARLES BRIGGS, President.

A. CARRIERE, Vice-President.

J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES.

Charles Briggs, Archibald Montgomery, Ant. Carriere, Henry J. Vose, George A. Fosdick, Jas. Jackson, Mason Pilcher, E. Marquez, R. Brugier, Alfred Delbonde, E. Cramer, Charles Weisner, Charles Lafitte, A. Lecourt, John S. Maunsell, Frank Williams, P. Anderson, Thomas Byrne, Alfred Kearny, John Thornhill, A. R. Montgomery, W. A. Violett, A. Frerichs, D. Fleagle, A. P. Noblom, Hugh McDonald, George W. Dunbar, Harlow J. Phelps, E. F. Stockmeyer, Wm. M. Pinckard, Geo. W. Hynson, Henry H. Bryan, S. L. Wooldridge.

mh22 tf

NOTICE.

New Orleans Canal and Banking Co.

THE reduction of the Capital Stock of this Bank having been carried by a vote of the Stockholders, all holders of certificates of shares are requested to present them at the Bank to be exchanged for certificates of fifty dollar shares.

CHS. JUMONVILLE, Cashier

my13 2m

J. A. CASADAVANT, SURGEON DENTIST

NO. 198 CANAL STREET,

BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS

HE continues to perform all operations in Dental Surgery in the most scientific manner. Consultations in French, Spanish and English.

FRENCH RESTAURAT,

72 ....Chartres Street........ 72

KEPT BY PHILIPPE FORGET.

FURNISHED ROOMS, BOARDING,

By the month and by the Week.

PLANTERS will always find rooms for their accommodation.

Repasts for weddings and other parties, &c., &c.

Mr. Forget continue his old prices.

JACOB OTT, Carpenter,

Special attention given to REPAIRING of STORES and DWELLINGS.

Cistern Made and Repaired.

Orders left at 38 Tivoli Circle, or at L. DURAND corner Toulouse and Chartres streets, promptly attended to.

MADAM LA BLANCH,

THE GREATEST CLAIRVOYANT AND SEERESS IN THE WORLD

Can be Consulted at her Residence,

No. 192 Bienville Street.

IN fact, is beyond all cavil, the only Natural Clairvoyant and Spirit Visionist that has ever existed in the memory of man. No one should neglect to test Mme. La Blanch's powers which are as unapproachable, wonderful and worthy of the candid and judicious investigation of every individual. Her medical examinations, and the rapid cures which invariably follow, are in this city matters of record, and they are at the happy cause of relieving many, when our highest medical professors were despairing.

MADAME LA BLANCH, as a graduated student in the several branches of Anatomy, Obstetrics and the various diseases peculiar to Women and Children, and therefore her clairvoyant powers joined to her medical abilities form a safe guide for the afflicted. Remember Mme La Blanch is the only natural and true Clairvoyant, Spiritual Medium and Female Physician known at the present time.

N. B.—The poor will be given medical advice gratuitously.

Consultations given in French and English. Terms for ladies and gentlemen moderate, to suit the times.

Madame can be consulted daily between the hours of 9 A M and 9 P M

Remember, Office and Reception Rooms, 192 Bienville street, between Bourbon and Dauphine streets, two squares below Canal street, New Orleans.

Carpetings, Curtains, Mattings, &c

WE have lately received a handsome assortment of CURTAIN MATERIALS such as Satin de Laine, Reps, Worsted Damasks, and Lace Curtains of various qualities. Loops, Gimps, Cornices, Bands, Pins, &c. &c. CARPETINGS of all kinds and qualities. FLOOR OIL CLOTHS, MATTINGS, and all articles in our line, which we offer at greatly reduced prices.

A. BROUSSEAU & CO., Importers, 19 Chartres street.

JUDICIAL SALES.

J. T. Camus vs. O. E. J. Lamy

THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—No. 21,[illegible]—By virtue of a writ of seizure and sale to me directed by the Honorable the Third District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on TUESDAY, the 7th day of August, 1866, at 12 o'clock M., the following described property, to wit:

A CERTAIN PIECE OR PORTION OF GROUND, together with all the rights, ways, servitudes, privileges and advantages thereunto belonging, situated in this Parish on the Right Bank of the River Mississippi, at about four miles below this city, forming part of the plantation heretofore of "Casacalvo", and designated by the letter A on a sketch thereof annexed to an act of division hereinafter recited, passed before Edward E. Gottschalk, notary public, on the 17th day of May 1865, which portion of ground measures one hundred and twenty feet front on the River Mississippi, by a depth of forty arpents, bounded on one side by the lands of the Ursuline Convent, and on the other side by lands belonging to A. Camus, and marked on said sketch by the letter B.

The present property was acquired by purchase made by defendant from plaintiff per act passed before E. G. Gottschalk, notary public, in this city, on the 18th May, 1865.

Seized in the above suit.

Terms—In cash to a sufficient amount to pay plaintiff's claim amounting to the sum of four hundred and ninety-nine dollars and ten cents ($499.10) with interest ... [illegible]

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

jy 6 14 23 31 au 7

Citizens Bank of Louisiana vs Charles Black.

FOURTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—[illegible]

FOUR CERTAIN LOTS OF GROUND ... [illegible]

Terms—The purchaser shall pay ... dollars in favor of the Citizens' Bank of Louisiana ... [illegible]

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

jy19 28 jy5 14 21

Sale by the Sheriff of the Parish of Orleans, in Order to Effect a Partition.

Baptiste Laporte vs Mrs Virginia Dorfeuille, widow of Baptiste Duzer, and now the Wife of Silvia Verges, and her Husband.

SUIT IN PARTITION.

THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—[illegible]

A CERTAIN LOT OF GROUND, situated in the Second District of this city, in the square bounded by Levee, Chartres, St Ann and Madison streets ... [illegible]

The buildings and improvements comprise a three-story Brick Dwelling House and a two-story Brick Kitchen, Outhouses &c. The house bears the No 20 on Levee street.

Plan of the property will be exhibited at the Exchange some days previous to day of sale.

Terms—Cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

jy3 13 21 28 aug 4

J. B. Piaggio vs J. Viosca, Jr.

THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS.—No. 21,903.—By virtue of a writ of seizure and sale to me directed by the Honorable the Third District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at Public Auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on TUESDAY, the 14th day of August, 1866, at 12 o'clock M., the following described property to wit:

The undivided half interest of defendant in TWO LOTS OF GROUND in the Second District of this city, in the square bounded by Peters (late New Levee) Clay, Bienville and Conti streets, designated by the Nos. Five and Six, on a plan drawn by Louis H. Pilié, City Surveyor, dated 30th of April, 1860, and deposited in the office of Chs. Edward Fortier, late a notary public in this city ... Said lots measure each twenty five feet two inches and two lines front on each of Peters and Clay streets ... [illegible] Said property was acquired by defendant from the City of New Orleans, by act passed before said notary Fortier on the 11th June, 1860.

Seized in the above suit.

Terms—Cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

jy13 21 28 aug6 14

Mary E. Daigle, wife, vs. Henry Von Phul, Jr., husband.

FIFTH JUDICIAL DISTRICT COURT, PARISH of Iberville, No. 364—By virtue of an alias writ of fieri facias to me directed by the Honorable the Fifth Judicial District Court, Parish of Iberville, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, on the premises hereinafter designated on SATURDAY, the Twenty-eighth day of July, 1866, at 10 o'clock A. M.

THE OFFICE FURNITURE belonging to defendant, situated in the office on Poydras street, between Camp and Magazine streets in the First District of this city, as per inventory on file in my office.

Seized in the above suit.

Terms—Cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

jy14 19 23 26 28

UNION INSURANCE COMP'Y

OF NEW ORLEANS.

NINTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law and their Charter.

Amount of premiums received during the year ending April 30th, 1866:		
Premiums on Fire Risks	$122,287 94	
River	51,721 16	
Marine	14,138 78	
		188,147 88
Less Return Premiums		2,495 44
		185,652 44
Unearned Premiums April 30th, 1866		38,376 30
		222,390 74
Paid Losses during the year viz.		
Fire Losses	$33,615 79	
River Losses	24,260 65	
Marine Losses	29,411 43	
Total Losses	$83,285 66	
Reinsurance	7,616 80	
Expenses, Interest on Scrip and Profit, Loss account less Discount and Interest Account	74,391 25	
Taxes and Internal Revenue	7,854 72	
Fifteen per cent Returned	38,594 27	
Reserved for unterminated Risks	38,647 12—250,271 44	
Nett Profits		$41,089 30
The Assets of the Company, are		
Capital Stock Notes		$128,120 30
Loans secured by Mortgage		3,795 00
Loans secured by Pledge		27,639 12
Bills Receivable for Premiums		25,089 37
Stocks, Bonds and other securities		125,606 33
Cash		64,724 43
Individual accounts for premiums		25,996 27
Real Estate		19,397 73
		$460,389 31

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.

A. CHIAPELLA, President.

J. M. CRAWFORD, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this Ninth day of May, 1866.

R. MAGNER, Notary Public.

The Board of Directors have declared a dividend to the Stockholders of Sixteen 65-100 dollars per share. Said dividend to be placed to the credit of unpaid Stock account. They have further resolved to pay Six per cent. interest on the outstanding certificates of Scrip to the holders thereof, on and after Monday, 14th inst.

The Company continues to insure against the perils of the seas, rivers, and loss or damage by fire, at the current rates of premium, and return Twenty per cent cash to parties insuring.

—DIRECTORS—

J. H. Elmer, L. F. Generes, A. Chiapella, R. W. Ogden, P. Durrive, W. H. Schmidt, C. Kohn, J. J. Fernandez, J. A. Seignouret, A. Coutin, Jno. J. Adams, A. Brousseau, Victor Burthe, C. Blanchin, B. Soley.

my10 1y

PRIVATE DISEASES.

MR. E. GAUDOZ, Druggist, from Paris, informs the public that he has returned from France, and can be consulted, daily at his Drug Store, corner Conti and Burgundy streets where he attends, as heretofore to the treatment of Chronic Private and Cutaneous Diseases. The most dangerous cases of Syphilis Ulcers, Sores, Eczema, Eruptions, Pimples, Itching, Rosy Drops, Specking, Chronic Gonorrhea, Changes, Ulcers, etc. the Whites, and all diseases of the Urinary organs, of both sexes, are most successfully treated.

Consultation hours, from 9 o'clock A. M. to 2 P. M.

Dr. Ricord's Opiat and Injection.

THE above Preparations are the only ones used by Dr. Ricord for the rapid cure of Gonorrhea and Gleet. For sale by E. GAUDOZ,

corner Conti and Burgundy sts

E. RICHARD.

BILLIARD TABLE MANUFACTURER,

180 ....St. Ann Street........ 180

NEAR CORNER RAMPART.

BEING on the point of removing, offers for sale at very moderate prices, a few superior SIX POCKET, FOUR POCKET and CAROM TABLES, of modern style, made of Rosewood, Oak and Walnut. Marble or Slate Beds furnished with KAVANAGH and DECKER'S CUSHIONS, the best in use.

Has also on hand Cues, Balls, Cloth, Cue Leathers, Chalk, in short, everything belonging to the trade.

Orders by mail carefully and promptly executed by addressing E. RICHARD, Box ..., New Orleans.

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

New Orleans, June 15th, 1866.

PASSENGER trains leave the Depot in Algiers every morning at 8 o'clock, arriving at Brashear City at 12 m.

Returning leave Brashear City at 1 P. M., and arrive at Algiers at 5 P. M.

A ferry boat will leave the City wharf, near the foot of Canal street, every morning at 7½ o'clock, connecting with the passenger trains.

Excursion tickets, good only for the day on which they are issued, will be furnished at reduced rates.

First class steamers running to New Iberia, and all intermediate landings on the Teche, make daily connections with the trains at Brashear City.

Freight received at the Company's ... [illegible] the foot of Canal street, every day, Sundays excepted, for all Stations on the Road and for all points on the Teche to New Iberia.

G. W. R. BAYLEY, Chief Eng'r and Gen'l Superintend't.

jy16 1